

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

M22- 0013514

180204

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 609

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NAJI NAIMA

Date de naissance :

18/02/1952

Adresse :

22 Rue malika el adouia apt n° 7
Laajirzade CASABLANCA

Tél. 06.60.15.08.61 Total des frais engagés : 1186,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. BENABDALLAH A.
Urgentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 rue Al Kindy - Tél : 0522.39.33.33
CASABLANCA

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation :

15/10/2013

Nom et prénom du malade :

NAJI NAIMA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Concurrence péritonale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :


MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/10/2023	Consultation	3	600	 DR. ABDELLAH A. INDE: 091268268 CENTRE AI KIADY AI KIADY - Tel: 0522-35 CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL YOUSR sarl au Riad MAAMERI 32,Bd La Gironde - Casablanca Tél : 05 22 14 69 55	10/10/2023	1186,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

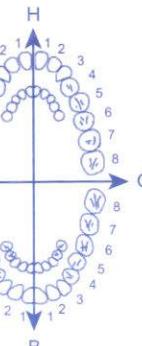
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D		B		Montants des soins
	00000000 35533411	00000000 11433553		Date du devis
				Date de l'exécution
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE

RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINACS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOTHERAPIE METABOLIQUE

CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجه بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
 العلاج الإشعاعي الباطني و الفياصن - الإشعاعي النووي - العلاج الكيميائي الباطني - الاستشفاء

CASABLANCA, LE.....12.07.2020

Total: 1186,10

الدكتور عبد الحليم بنعبد الله

Docteur Abdelhalim BENABDALLAH

طبيب المستعجلات

MEDECIN URGENTISTE

Naji Naima

$$289,00 \times 4 = 1156,00$$

- Hibor 780

1 kg 57,1 j x 7 j
 19,60

- Avanice APRES AVIS DU MEDECIN ou Hemofast ad

1 = 11 3 x 5 14,10



- Titane APRES AVIS DU MEDECIN ou Hemofast up

PHARMACIE EL YOUSSEF Riad MAAMERI
 32 Bd La Gironde Casablanca
 Tél : 05 22 44 69 55



Dr. BENABDALLAH A.
 Urgentiste
 INPE : 091268268
 CENTRE AL KINDY
 2,4 rue Al Kindy - Tél : 0522.39.33.33

Pharmacie EL YOUSR - Casablanca

Maameri RIAD

05 22 44 69 55

32 Boulevard la gironde, Casablanca



Facture N° 20231019-283

Date de vente : 19/10/2023

Médecin traitant :

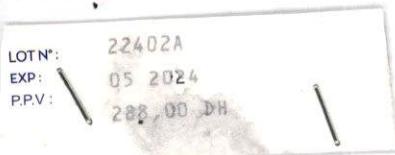
Mme NAJI NAIMA

CASABLANCA, Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
HIBOR IN 7500UI B2 INJECTABLES	4	288,00	Exonéré (0.00%)	1 152,00
HEMOFAST POMMADE 10G	1	19,60	TVA (7.00%)	19,60
HEMOFAST SU B6 SUPPO	1	14,50	TVA (7.00%)	14,50

Total HT	1 183,87 DHS
TVA	2,23 DHS
Total	1 186,10 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : mille cent quatre-vingt-six DHS et dix centimes



LOT N°: 22402A
EXP: 05 2024
P.P.V.: 288,00 DH

PHARMACIE EL YOUSR sarl au
Riad MAAMERI
32 Bd La Gironde - Casablanca
Tél: 05 22 44 69 55

LOT N°: 22402A
EXP: 05 2024
P.P.V.: 288,00 DH